



Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

**Communiqué de presse
Pour publication immédiate**

**Budget 2020 de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
HAUSSE MOYENNE DE 69 \$ SUR LE COMPTE DE TAXES**

Sainte-Marthe-sur-le-Lac, le 29 février 2020 – Le conseil municipal de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a adopté ce matin un budget comportant une variation moyenne du compte de taxes de 2,8 %, représentant une hausse de 69 \$ considérant que la valeur moyenne d'une résidence est de 277 677 \$ en 2020. De plus, l'administration Paulus a réussi à contenir la variation des dépenses afin de protéger l'excellente santé financière de la Ville ainsi que les services à la population, et ce, dans un contexte particulièrement contraignant où elle doit assumer une part importante des dépenses découlant du sinistre d'avril 2019, de même que la croissance de certaines charges comme le coût du déneigement du territoire qui a doublé en 2020.

Taux de taxation

Ainsi, la taxe foncière résiduelle est en hausse de 0,7174 \$ à 0,7374 \$ par 100 \$ d'évaluation foncière (rappelons qu'elle atteignait 0,7575 \$ en 2018). Les autres taux de taxes varient comme suit en 2020 : matières résiduelles passe de 230 \$ à 240 \$, eau potable de 110 \$ à 115 \$, gel pour l'égout sanitaire (71 \$) et baisse de la taxe d'assainissement de 0,0601 \$ par mètre carré à 0,0479\$.

Citation :

«La préparation de ce budget ne fut pas de tout repos, en raison d'un contexte très contraignant où nous devons assumer une part importante des dépenses découlant des inondations. Je remercie les membres de mon administration, tout en soulignant le travail rigoureux du comité des finances et du Service de la trésorerie afin d'éviter un alourdissement de la charge fiscale des contribuables. Leur contribution a permis de minimiser la hausse moyenne à 69 \$. En 2020, nous pourrons continuer à assurer la qualité des services, maintenir des projets d'importance pour les familles et les aînés, comme la mise en chantier du complexe aquatique, et protéger notre excellente santé financière. Mais, nous aurons toutefois absolument besoin de l'aide du gouvernement du Québec afin de la maintenir. Les discussions à cet égard se poursuivent avec le cabinet de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.»

M^e Sonia Paulus, mairesse de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

-30-

Source : Service des communications et
des relations avec les citoyens
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
450 472-7310, poste 109